



# Procès-verbal de la troisième Assemblée générale de Lignum Valais-Wallis

**Date:** 23.03.2023, 10h-11h30

**Lieu:** Triage Cône de Thyon

**Participants:**

Nom	Organisation
Astori J-C	Astori SA
Bonvin Bruno, Laracine Marc	Alter & Deslarzes SA
Amoos Emanuel	Conseil National
Arlettaz-Monnet Géraldine	Grand Conseil
Bayard Manfred	Burgergemeinde Varen
Berra Jacques	AFBV Association forestière du BV
Bourban Frédéric	Triage Ecoforêt Nendaz-Iséables
Bourdin Olivier	Triage Cône de Thyon
Bumann Egon	Holzbau AG Mörel
Cahu Adrien	Ingewood Sàrl
Clivaz Jean-Christophe	Service des Forêts, Nature et Paysage
Darbella Katsumi	Darbella Architectes et Associés Sàrl
Déchaney Jérôme	MBD SA architectes sia
Deslarzes Pierre-André	Comité Lignum Valais-Wallis
Gertsch Christophe	SD Ingénierie Dénériaz & Pralong SA
Heinzmann Niklaus	Gemeinde Visperterminen
Lochmatter Thomas	VSSMO
Logean Grégory	Grand Conseil / Bourgeoisie d'Héremence
Pillet Sonja	Bourgeoisie de Martigny
Premand Thierry	Premand et Cie SA
Rey Michel	Bourgeoisie de Montana
Reynard Vincent	Service de l'économie
Roduit Grégoire et Jean-Jérôme	Bois & Sciages SA
Rouiller Mathieu	ESKISS SA
Thiessoz Yann	Bourgeoisie de Conthey

Vuignier Jacques	Comité Lignum Valais-Wallis
Werlen Willy	Forst Goms
Wirthner Karoline	Burgergemeinde Goms
Yerly Bertrand	Valpellets SA
Zanella Bernard	Zanella Sägewerk AG

### **Excusés:**

Se sont notamment excusés la Conseillère aux Etats Marianne Maret et les conseillers nationaux Benjamin Roduit, Jean-Luc Addor et Christophe Clivaz, les conseillers d'État Franz Ruppen et Roberto Schmid, Sandra Burlet, directrice de Lignum Suisse, Philippe Varone, président de la ville de Sion et Daniel Ingold, directeur du Cedotec.

## **1. Bienvenue et ouverture de la séance**

Sébastien Menoud, président du triage forestier et vice-président de Vex, salue les participants de l'AG de Lignum Valais-Wallis. Il présente les activités du triage et différentes constructions pour lesquelles le triage a fourni du bois. Géraldine Arlettaz-Monnet, présidente du Grand Conseil, apporte les salutations du Grand Conseil et souligne l'importance de la forêt et du bois.

Thomas Egger souhaite la bienvenue aux participants à la troisième assemblée générale de Lignum Valais-Wallis au triage Cône de Thyon à Sion. Il salue en particulier Géraldine Arlettaz-Monnet, présidente du Grand Conseil, Emmanuel Amoos, Conseiller national, Grégory Logean, député, Jean-Christophe Clivaz, chef du service forêt nature et paysage et Vincent Reynard du service de l'économie.

Les participants ont reçu l'ordre du jour. Ce dernier est approuvé.

## **2. PV de la dernière AG du 10.06.2022**

Le PV de la séance du 10.06.2022 a été transmis par courriel aux membres. La lecture du PV n'est pas demandée.

**Décision:** le PV est accepté avec remerciements à ses auteurs.

## **3. Rapport d'activité 2022**

Les membres inscrits à l'AG ont reçu le rapport d'activité 2022 de Lignum Valais-Wallis. Thomas Egger commente les divers projets réalisés en 2022. Il donne la parole au nouvel ingénieur conseil de Lignum Valais-Wallis, Adrien Cahu, qui se présente : Sept année de Tour de France lui ont permis de connaître de nombreuses entreprises de charpente en France, Suisse et Autriche. Diplômé en 2020 de la BFH de Bienne, il fonde avec son associé

le bureau Ingewood à St-Maurice. En 2021, il termine la formation en génie parasismique des construction bois dispensé par la BHF de Bienne. Actuellement inscrit au MAS EDD-BAT, il saura également répondre aux questions de développement durable dans la construction. Adrien Cahu a débuté son mandat au 1.1.2023 et a déjà participé à quelques séances de conseil. Thomas Egger remercie le SFNP pour le soutien financier pour ces tâches de conseil.

**Décision** : Le rapport d'activité est accepté à l'unanimité.

## 4. Comptes 2022

Les membres ont reçu les comptes 2022. CG commente les comptes : Les comptes bouclent avec un bénéfice de frs. 968,75.-pour l'exercice 2022 après création d'une provision de frs. 10'000.- pour les RRB'23. Le capital se monte à frs. 46'580.20 après report du bénéfice. Les charges et les produits en lien avec les RRB23 ont été mis en transitoires. Ils ont été versés début 2023 sur un compte spécifique aux RRB23.

Les réserves issues des fonds des deux associations HV et BV sont notées au bilan (HV : Fr. 28'901.15 et BV : Fr. 16'701.30).

## 5. Rapport des réviseurs et approbation

MM. Christian Partl et Ludovic Maillard ont vérifié les comptes de Lignum Valais-Wallis. Ils sont malheureusement absents tous deux aujourd'hui. CG fait circuler leur rapport. La lecture du rapport des réviseurs n'est pas demandée.

Le président demande le vote pour approuver les comptes et pour donner décharge des comptes au comité.

**Décision** : Les comptes de Lignum Valais-Wallis sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au comité.

## 6. Cotisations des membres

L'AG doit voter sur les cotisations des membres. Les cotisations sont les suivantes :

Cotisations des membres	Lignum Valais-Wallis	Lignum VS + CH
Membre simple	CHF 100.-	CHF 200.-
Membres publics	CHF 200.-	CHF 300.-

Autres cotisations	Lignum Valais-Wallis
Membre fondateur	CHF 4'000.-

**Décision** Les cotisations sont acceptées à l'unanimité.

## 7. Révision des statuts

L'association est encore jeune et malgré ce fait, une révision des statuts est nécessaire en raison de la dissolution de l'AVSc, la nouvelle organisation du secrétariat et d'un besoin de clarification des catégories de membres. Les participants de l'AG ont reçu les propositions de modifications. Thomas Egger présente les modifications par thème :

1) Dissolution de l'AVSc :

-> Art. 4, let. a: biffer l'AVSc

-> Art. 15: biffer l'AVSc, réduction du comité à 6, le groupement des scieurs devient invité permanent au comité.

2) Désignation du secrétariat comme organe :

-> Art. 8, nouvelle let. c (« le Secrétariat »), biffer les alinéas 2 et 3

-> Art. 18: le comité désigne le secrétariat.

-> Art. 19: nouvel article sur les tâches du secrétariat :

« Le comité désigne le Secrétariat. Le Secrétariat doit être organisé afin de tenir compte des spécificités cantonales, en particulier des spécificités linguistiques.

Les tâches du Secrétariat sont en particulier :

- assumer la gestion opérationnelle des affaires de Lignum Valais-Wallis y compris la comptabilité et l'administration des membres ;
- assumer le relais pour le grand public et les médias ;
- initier et gérer des projets et mesures de communication pour encourager la filière du bois en Valais ;
- remplir toute autre mission attribuée par les organes de Lignum Valais-Wallis. »

3) Clarifications des catégories de membres : les catégories « membres collectifs et sympathisants » n'existent pas dans les faits et sont supprimés .

-> Art. 4, let. c

-> Art. 9 , let. b

-> Art. 11

-> Art. 14

-> Art. 23

-> Art. 24

4) Autres modifications de détail

-> Numérotation des articles à partir de l'art. 20

-> Correction d'erreurs de frappe

-> Art. 28 date des dernières modifications

L'AG accepte de voter en bloc les modifications des statuts.

**Décision** : les modifications proposées sont acceptées à l'unanimité.

## 8. Elections

Fabian Nussbaumer quitte ses fonctions auprès du comité de Lignum Valais-Wallis. Il est chaleureusement remercié pour son engagement.

Egon Bumann, représentant du VSSMO, section charpentier, est élu par acclamation.

## 9. Programme d'activités 2023

Thomas Egger présente le programme d'activités 2023. Les trois activités ci-dessous bénéficient toutes d'un soutien du SFNP.

### 9.1 Brochure des bonnes pratiques

Il s'agit d'un recueil de bonnes pratiques pour mieux faire connaître les avantages du bois et soutenir les maîtres d'œuvre publics et privés. Elle comptera environ 36 pages et sera disponible en version imprimée et électronique, en français et en allemand. Elle sera publiée fin août avant les RRB'23. Thomas Egger lance un appel aux participants à lui signaler de bons exemples.

### 9.2 Visites

Lignum Valais-Wallis organisera une visite d'une construction bois à l'intention des professionnels, des parlementaires et des maîtres d'ouvrage.

### 9.3 RRB'23

L'organisation des Rencontres Romandes du Bois 2023 (RRB'23) est assurément le plus gros projet. Ces dernières auront lieu les 14, 15 et 16 septembre au Châble. La journée du jeudi 14 septembre sera consacrée à la présentation de projets en mode « speed dating », le vendredi est une journée pour les professionnels. Des portes ouvertes seront organisées le samedi 16 septembre dans toute la Romandie.

Le film pour l'appel à projet des « open Days » est présenté. Plus d'informations sur le site [www.rrb23.ch](http://www.rrb23.ch).

## 10. Budget 2023

Le budget 2023 est présenté pour information. Le comité de Lignum Valais-Wallis a préparé un budget équilibré. Outre les cotisations des membres, Lignum Valais-Wallis pourra compter sur un soutien financier du SFNP pour l'ingénieur conseil de frs. 20'000.-/an pendant les trois prochaines années ainsi qu'un soutien aux projets de brochure et de visites.

## 11. Divers

**Emmanuel Amoos**, conseiller national, adresse ses félicitations à Lignum Valais-Wallis. Il estime qu'il y a encore beaucoup de travail pour faire reconnaître l'importance de la filière ainsi que ses défis aux politiques et au grand public.

**Grégory Logean**, député et président d'Hérémenche, a toujours été un soutien actif pour la forêt. Il souhaite introduire la notion de transport dans les marchés publics pour rendre la bois local plus compétitif. Il cite plusieurs projets en bois local sur sa commune : le parking et l'hôtel réalisé en bois suisse et valaisan par Modubois.

**Jean-Christophe Clivaz**, chef du service forêt, nature et paysage souligne que la loi valaisanne est exemplaire, mais qu'il faut encore la mettre en œuvre.

Thomas Egger clôt l'AG à 11h30 et donne la parole à Olivier Bourdin, chef d'entreprise et garde forestier, pour la présentation du triage ainsi qu'à Carole Pont du bureau Mijong pour la présentation du bâtiment.

Après la visite du bâtiment, les participants sont invités à un apéritif dînatoire. Le triage forestier qui offre gracieusement les boissons est remercié.

Pour le PV :

Sion, 04.04.2023      Ch. Giesch

Annexe : Statuts du 23.03.2023